



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

météorologie

Question écrite n° 115296

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur certaines imprécisions constatées très régulièrement en France métropolitaine s'agissant de l'information relative aux prévisions météorologiques. En effet, il constate que de nombreux relevés, notamment de températures, sont effectués à partir de stations implantées aux abords des aéroports, c'est-à-dire bien souvent à plusieurs kilomètres, voire dizaines de kilomètres des centres urbains. Ces relevés sont répercutés ensuite systématiquement dans les grands médias alors qu'ils sont en décalage avec la réalité météorologique des principales villes citées, ce qui dans la durée peut avoir des conséquences préjudiciables. Il estime ainsi qu'une présentation plus rigoureuse s'impose. Compte tenu des efforts déployés ces dernières années pour améliorer l'information du public et sa sensibilisation aux phénomènes climatiques, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si une amélioration en ce sens du service public de la météorologie est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115296

Rubrique : État

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 69